Département de l'EURE Arrondissement d'EVREUX Canton LE NEUBOURG Mairie d'IVILLE



# Compte-rendu succinct

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'IVILLE

# Du mardi 22 septembre 2020 à 20h30

#### D40/2020 OBJET: Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offre (18/2020)

Après avoir procédé au vote les membres de la commission sont les suivants :

- Titulaires:

Jean-Luc MAUGY, Philippe MOREL, Marilyn BURTIN

- Suppléants :

Sabine THUILLIER, Eric DELIEUVIN, Jean-Paul ADAM

# D41/2020 OBJET: Avenant PAGIM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur Luc Maugy à signer cet avenant et à représenter la Commune d'IVILLE.

# D42/2020 OBJET: Photovoltaïque sur le parking de la future Maison Commune d'IVILLE Conventions de mise à disposition et de désignation du Maitre d'Ouvrage.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition et la convention de désignation du maître d'ouvrage pour le projet photovoltaïque mené par le SIEGE sur le parking de la future maison communale.

#### D43/2020 OBJET: Automate de distribution d'aliments

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent la mise en place des distributeurs et décident la mise en place des branchements électriques sous réserve de l'approfondissement des responsabilités de chacune des parties.

### D44/2020 OBJET: contrat photocopieur

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valide le devis le moins cher soit celui à 129 € pour la machine recyclée.

#### D45/2020 OBJET: site internet

Après avoir en avoir entendu l'exposé, les membres du Conseil Municipal décident de désigner : -Marilyn BURTIN, Jean-Paul LEGENDRE, Jean-Paul ADAM comme membres de cette commission.

## D46/2020 OBJET: Terrasse « Moulin d'IVILLE »

Après en avoir entendu les motifs, le Conseil Municipal décide d'accorder à Monsieur et Madame OZANNE la mise en place de leur terrasse à l'endroit désigné par les membres du Conseil Municipal.

# D47/2020 OBJET : Repas des ainés

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas organiser le repas dans le contexte actuel de crise sanitaire.